

Michèle LEFLON

Vice Présidente,

Chargée de la formation professionnelle,
et de l'orientation

Permanence

12, rue Jacquemart Templeux
08000 Charleville Mézières

☎ 03 24 56 40 43

06 08 93 84 93

☎ 03 24 59 34 59

michele.leflon@orange.fr

Charleville Mézières le 21 avril 2012

Monsieur le Directeur
Agence Régionale de Santé
2 rue Dom Pérignon
Complexe tertiaire du Mont Bernard
CS 40513
51007 Châlons en Champagne

Monsieur le Directeur,

Le Plan Régional de Santé vient d'être publié. Le Schéma Régional de l'Organisation Sanitaire indique, en ce qui concerne le volet médecine-chirurgie qu'à Charleville Mézières, une opération de cession de l'opérateur privé « sera susceptible d'aboutir à la suppression d'une implantation sur cette agglomération. »

Cela ne peut que contribuer à inquiéter les personnels de cet établissement, déjà perturbés par des rumeurs, mais sans la moindre information officielle, alors que ce sont eux les plus directement concernés !

Je vous serais donc reconnaissante de bien vouloir veiller à ce que l'ensemble des personnels puisse avoir toutes les informations nécessaires sur leur avenir.

D'autant plus qu'un article de la presse locale du 31 mars faisait état d'une conférence de presse à Givet des directeurs des hôpitaux de Charleville Mézières, Sedan et de la Polyclinique du Parc, annonçant la mise en place de consultations dans cette ville de praticiens de ces établissements, indiquant que « C'est une étape de plus en vue d'un futur rapprochement »

Sommes nous là dans un schéma d'organisation sanitaire concerté avec les populations, les personnels ou les élus permettant de répondre aux besoins sanitaires ou dans la fuite en avant des intérêts privés de la polyclinique ? Je crains malheureusement que ce ne soit la deuxième solution la bonne !

De quel futur rapprochement s'agit il, avec une clinique devant être cédée entraînant la suppression d'une implantation de médecine et de chirurgie à Charleville Mézières, sauf à un rachat par les hôpitaux eux mêmes ? Si tel est le cas, la plus grande clarté doit être faite sur ce rachat : quel montage ? A quel prix ? (faudrait il encore que les citoyens paient, à travers la sécurité sociale et le budget de l'hôpital la Générale de Santé, propriétaire de cet opérateur privé, pour les profits faits sur leur dos ? Avec quel budget et avec quelle conséquence pour le personnel de l'hôpital déjà maltraité par le plan de retour à l'équilibre ? Avec quel statut pour les personnels médicaux et paramédicaux issus de la polyclinique et quelles conséquences à terme pour le budget de l'hôpital ? Avec quelle garantie pour les usagers d'absence de dépassements d'honoraires ?

Mais c'est aussi la question de l'organisation des soins spécialisés dans la pointe des Ardennes qui est posée : souhaite-t-on la mise en concurrence sur Givet entre spécialistes de Charleville-Mézières et belges ou une organisation plus fondée sur la proximité géographique par delà les frontières comme elle était en train de se construire, avec une prise en charge facilitée par les praticiens belges à Givet et le renforcement de l'offre de soins sur Fumay : cet hôpital public semble oublié des annonces des trois directeurs. N'y-a-t-il pas en particulier nécessité de renforcer les possibilités d'imagerie médicale dans cet hôpital après la fermeture du cabinet de radiologie de Givet, y compris avec des équipements modernes ? C'est aussi toute la question de la prise en charge des urgences dans ce territoire : depuis la suppression de postes d'infirmières à l'hôpital de Fumay au 1er janvier dernier, une personne se présentant en urgence lorsque le SMUR est en intervention ne trouve même plus une infirmière pour la prendre en charge, mais un panneau : « Smur sorti, pas de médecin, faire le 15 », au mépris même de toute règle d'accueil d'un établissement hospitalier.

Toutes ces questions méritent de vastes débats dans la population : or elles sont actuellement traitées en catimini.

Je vous serais donc reconnaissante de bien vouloir donner les informations dont vous disposez sur les projets actuels et faciliter un véritable débat démocratique sur l'avenir du système de soins dans les Ardennes.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Michèle Leflon